



PROJET D'ETABLISSEMENT

2010 - 2014

*Le monde de l'art n'est pas celui de l'immortalité,
c'est celui de la métamorphose.
André Malraux.*

Document réalisé par Cécile BENOIT - 2010
Ecole de Musique Municipale de SANCÉ - 3 rue du bourg - 71000 SANCE
03 85 20 53 66 - ecole-musique@sance.fr

PREAMBULE

L'Ecole de Musique Municipale de SANCÉ (EMMS) créée en 1991 par la municipalité de Sancé, sous l'impulsion de Jean PATISSIER est dirigée depuis 1998 par Cécile BENOIT. Située au centre bourg, dans les locaux de la mairie, elle offre à la population de Sancé un enseignement de qualité, spécialisé, de proximité, dynamique, performant et adapté aux spécificités culturelles, sociales et économiques du territoire.

Le Projet d'Etablissement n'est pas un document recensant les moyens manquants, mais il décrit des axes de travail pour mener à bien les objectifs que notre école se fixe, adaptés aux moyens financiers de notre commune et conformes à la volonté des élus, mais aussi en coordination avec la Communauté d'Agglomération du Mâconnais Val de Saône .

Il souhaite mettre en valeur l'importance de l'éducation musicale chez le jeune enfant.

Ce projet a pour objectif ambitieux d'améliorer la qualité de notre service au travers de ses différentes missions favorisant ainsi l'accès à la pratique, à la connaissance et à la diffusion de la musique au plus grand nombre sur le territoire communal et communautaire.

Les professeurs de l'école de musique se réunissent régulièrement en groupe de travail avec les professeurs des écoles de musique de la CAMVAL ; de ce fait, des besoins, des réflexions apparaissent et sont traduits dans ce document.

LA CONCERTATION

Les professeurs et les usagers ont pu réagir avant la validation de ce document.

A présent, nous évaluerons point par point ce projet lors des conseils d'établissement annuels (page 5).

LEXIQUE

EMMS	Ecole de Musique Municipale de SANCÉ
CAMVAL	Communauté d'Agglomération du Mâconnais Val de Saône
CRD	Conservatoire à Rayonnement Départemental
IMS	Interventions en Milieu Scolaire
DE	Diplôme d'Etat
DUMI	Diplôme Universitaire de Musicien intervenant
CA	Certificat d'Aptitude
BEM	Brevet d'Etudes Musicales
PEA	Professeur d'Enseignement Artistique
ASEA	Assistant Spécialisé d'Enseignement Artistique
AEA	Assistant d'Enseignement Artistique

SOMMAIRE

I - ETAT DES LIEUX

A - ETAT DES LIEUX

1 - description de l'école

2 - missions générales

- a- la pédagogie
- b- la vie culturelle
- c- la musique d'ensemble
- d- les Interventions en milieu scolaire
- e- les disciplines
- f- les partenaires
- g- les actions

B - CONTEXTE GEOGRAPHIQUE ET POPULATION

C - LES EFFECTIFS DE L'EMMS

1 - répartition géographique

2- répartition par tranche d'âge

3- répartition par cycle

4- nombre d'élèves par familles d'instruments

D - LE PERSONNEL EXISTANT

1 - la direction

2 - les enseignants

3 - l'administration

4 - le service technique

E - LA COMMUNICATION

F - LES LOCAUX

1 - pour l'enseignement et la direction

2 - pour les spectacles

3 - le parking

G - LES TARIFS

H - LE PARC INSTRUMENTAL

II - PROJETS ET DEVELOPPEMENTS

A - LES MISSIONS

1 - le recrutement de nos élèves

2 - harmonisation des cycles

3 - les départements

- a- la pépinière
- b - l'orchestre 1^{er} cycle
- c - l'orchestre EMMS
- d - les musiques actuelles
- e - initiation à l'accompagnement / musique de chambre
- f - le chœur d'enfants
- g - l'éveil musical
- h - l'ensemble de percussions
- i - l'ensemble de guitares
- j - création de classes

4 - Partenariat avec les écoles de la CAMVAL

5 - Développer les pratiques amateurs

- 6 - Les ados
- 7 - La diffusion

B - ORGANIGRAMME DU CORPS ENSEIGNANT

- 1 - direction
- 2 - administratif et technique
- 3 - organigramme de l'équipe pédagogique
- 4 - la formation
- 5 - projections budgétaires 2009 à 2014

III - BUDGET

A - BUDGET 2011

- 1 - investissement
- 2 - fonctionnement

B - PREVISIONS 2012

- 1 - investissement
- 2 - fonctionnement

C - ACQUISITIONS MATERIEL A PREVOIR 2011 - 2014

IV - ANNEXES

A - ORGANISATION PEDAGOGIQUE MUSIQUE

- 1 - L'éveil
- 2 - L'initiation instrumentale
- 3 - Les études

- a - le 1^{er} cycle
- b - le 2^e cycle

V - L'EVALUATION DU PROJET

☆☆☆☆☆☆☆☆

I - ETAT DES LIEUX

A - ETAT DES LIEUX

1 - DESCRIPTION DE L'ECOLE

Ecole créée en 1991.

115 élèves en 2009/2010

12 professeurs, dont 1 directrice, 6 départements (cuivres, percussions, cordes, vents, formation musicale - éveil, IMS - chant choral)

L'école travaille en collaboration avec les Ecoles de Musique de la Communauté d'Agglomération du Mâconnais VAL de Saône

Concertations

Existant :

Conseil pédagogique : trois réunions de professeurs annuelles (septembre-juin)

Objectif

Un conseil d'établissement se réunira une fois par an constitué de délégués d'élèves, de parents d'élèves, de professeurs, de la direction, et d'élus.

Un bilan annuel dudit Projet d'Etablissement sera effectué.

Quelques chiffres

Evolution du nombre d'élèves

98/99	99/00	00/01	01/02	02/03	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	09/10
30	42	48	78	106	92	85	85	95	93	89	115

2 - MISSIONS GENERALES

a- la pédagogie

Tous les professeurs sont qualifiés. L'EMMS accueille tous les publics sans restriction d'âge, en fonction des places disponibles.

L'enseignement est orienté vers l'apprentissage individuel, la pratique de la musique en groupe, l'éveil musical, le chant et la formation musicale.

Objectif

L'accueil des personnes en situation de handicap : les professeurs ne sont pas formés, la salle Berlioz ne répond pas aux normes d'accessibilité.

Le diagnostic est effectué, la réflexion est en cours.

b- La vie culturelle

L'EMMS participe à la vie culturelle locale (cérémonie 8 mai, vœux du maire, participation à certaines manifestations organisées par les associations sancéennes, mise en place d'un planning de concerts, organisation en 2009 du premier festival de musiques actuelles.)

c- La musique d'ensemble

L'EMMS a pour objectif de développer la pratique musicale d'ensemble. Pour cela, les élèves y sont orientés dès que leur niveau le permet. (Orchestres pépinière, 1^{er} cycle, adultes, musiques actuelles, musique de chambre, ensemble de percussions ou de guitares, chœur d'enfants.)

d- Les Interventions en milieu scolaire

Intervention d'un DUMISTE (= musicien intervenant titulaire du DUMI) à raison d'une séance hebdomadaire par classe (8 classes - 7 heures)

e- Les disciplines

Instruments enseignés :

CUIVRES : trompette, trombone

PERCUS : batterie, xylophone, accessoires

CORDES : violon, piano, guitare

VENTS : flûte traversière, clarinette, saxophone

IMS : 7 heures hebdomadaires avec 1 intervenant DUMISTE

Les pratiques collectives 8h25 (ou 9h25)

Pépinière	1h 0 en 09/10	Elèves à partir de la 2 ^e année d'instrument jusqu'en Cycle I C environ
Orchestre 1 ^{er} Cycle	1h	Elèves du Cycle I
Orchestre EMM	1h 30	Elèves en fin de 1 ^{er} Cycle, 2 ^e Cycle et hors cursus
Musiques Actuelles	1h	Elèves en fin de 1 ^{er} Cycle, 2 ^e Cycle et hors cursus
Ensemble de Percussions	45 min	Elèves en 1 ^{er} ou 2 ^e Cycle en percussions
Ensemble de Guitares	2h	Elèves de guitares 2h à la fin de chaque période (total 10h environ)
Musique de chambre - piano	30 min *2	Elèves pianistes selon un roulement
Chœur d'enfants	1h	De 6 à 11 ans

f- Les partenaires

Partenaires publics

- le conseil général
- la Communauté d'Agglomération du Mâconnais VAL de Saône
- les Ecoles de Musique de la CAMVAL

Partenaires locaux

- San'céO, association

Accueil de pratiques amateurs

- Chorale « si l'on chantait »
- Groupe de jeunes musiciens issus de l'école répétant en autonomie

g- Les actions en 2009/2010

L'HEURE MUSICALE	Mar 17/11/09	18H30-BERLIOZ
VŒUX DU MAIRE	Orchestre EMM	SDF
SOIREE DE L'EPIPHANIE -	Ven 22/01/10	20H30-SDF
L'HEURE MUSICALE spéciale PIANO	Jeu 28/01/10	18h30-BERLIOZ
L'HEURE MUSICALE	Ven 05/02/10	18H30-SDF - SALLE 100
SOIREE MUSICALE DE PRINTEMPS	Ven 30/04/10	20H30-SDF
Cérémonie 8 mai - Orchestres	Sam 08/05/10	Monument aux morts
CREATION "ENFANTS DU MONDE"	Jeu 27/05/10	REPET Ven 28 - Sam 29/05/10 SPECTACLE -SDF
FETE DE LA MUSIQUE	Ven 18/06/10	derrière SDF
FETE DE LA MUSIQUE	Lun 21/06/10	devant SDF
AUBADE APERITIVE	Mar 29/06/10	18H30 - derrière SDF
PORTES OUVERTES	Lun 21 au Sam 26/06/10	
FORUM DES ASSOCIATIONS	organisé par la municipalité	Sam 04/09/10 9H30-SDF

B - CONTEXTE GEOGRAPHIQUE ET POPULATION

Sancé - 1951 habitants. Canton de Mâcon Nord
75 km de Lyon, 4 km de Mâcon, 30 km de Bourg en Bresse



Les jeunes et les seniors :

La commune abrite 532 jeunes de moins de 20 ans et 139 personnes qui ont 75 ans ou plus.

C - LES EFFECTIFS DE L'EMMS

en 2009/2010

115 élèves à l'école de musique

168 élèves touchés par les IMS

1 - répartition géographique

SANCEENS : 79 (69%)

CAMVAL HORS SANCE : 33 (31%)

HORS CAMVAL : 3 (2.6%)

2 - répartition des élèves par âge

5 à 6 ans 23 élèves

7 à 11 ans 45 élèves

12 à 18 ans 13 élèves

19 à 25 ans 3 élèves

+ de 25 ans 31 élèves

3 - répartition par cycles

Eveil musical 15 élèves

Initiation 33 élèves

Cycle I Instruments 20 élèves

Cycle II Instruments 6 élèves

Cycle I FM 10 élèves

Cycle II FM 3 élèves

Hors Cursus 32 élèves

Pratique collective seule 8 élèves

EXTERIEURS 36			
Berzé la ville	1	Mâcon	11
Charbonnières	5	Manziat (hors CAMVAL)	2
Charnay les M	1	Prissé	1
Hurigny	6	Saint Martin BR	2
La Salle	1	Sennece les M	1
Lugny (hors CAMVAL)	1	Senozan	3
		St Jean le Priche	1

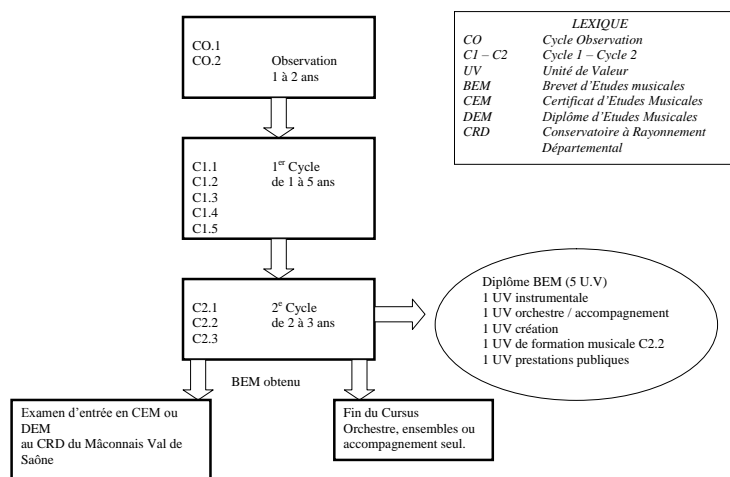
Remarque :

- L'ensemble des élèves inscrits en cycle II Instrument ne représente que 5% de l'effectif, ce qui est faible par rapport au nombre total d'élèves. Cela signifie qu'il y a un nombre important d'élèves qui abandonnent avant l'entrée en cycle II.

- L'apprentissage de la musique est une démarche exigeante qui nécessite motivation, discipline, organisation de la part de l'apprenant et aussi soutien et disponibilité des familles.

Objectif

Réorganiser le 2^e cycle : préparation au Brevet d'Etudes Musicales. Voir Organigramme ci-dessous.



4 - nombre d'élèves par famille d'instruments

BOIS :	24 élèves (21%)
CORDES :	violon : 9 élèves (8%)
	piano : 26 élèves (23%)
	guitare : 11 élèves (9%)
PERCUS :	8 élèves (7%)
CUIVRES :	13 élèves (11.5%)

Remarques :

- déséquilibre important des demandes d'inscription entre certaines disciplines. On peut observer d'une part, que les jeunes élèves sont peu attirés par les instruments à vent, à l'exception de la flûte traversière, et que le taux de renouvellement des effectifs est particulièrement faible chez les cuivres. D'autre part, les demandes d'inscription dans les classes de guitares, batteries et l'ensemble des disciplines liées aux musiques actuelles sont toujours plus nombreuses et constituent des listes d'attente conséquentes.

- en outre dans notre établissement, l'absence d'un département plus élargi chez les cordes, percussions ou chez les cuivres et des formations spécifiques à ces instruments (quatuor à cordes, ensembles cuivres, percussions digitales...) pénalise et dévalorise, d'une certaine façon, la pratique de ces instruments en orchestre, musique d'ensemble et ce, malgré les efforts des enseignants.

Objectif

Classes de percussions, cuivres et cordes frottées à développer.

- avec la classe d'éveil musical : les enfants de Cp peuvent assister à des cours d'instruments selon un calendrier établi au 1^{er} trimestre.

- avec les scolaires une nouvelle forme de présentation d'instruments est prévue à la rentrée et les enfants pourront les essayer par atelier

D - LE PERSONNEL EXISTANT en 2009/2010

1 - Direction

1 directrice - 12.25/20 heures hebdomadaires - titulaire (61.25% temps plein ASE)

2 - Enseignement

12 enseignants (dont la directrice)

6 titulaires -	1 PEA	4/16
	2 ASEA	3.5/20 - 10.25/20
	3 AEA	20/20- 9/20 - 3.75/20
2 CDI	1 ASEA	6/20
	1 AEA	5.5/20
3 contractuels	4 AEA	4.5/20 - 5.5/20 - 3.25/20 - 3/20

3 - Administration

2 secrétaires qui n'ont pas d'heures réservées à l'EMMS. Elles assurent l'accueil des familles en mairie et une d'elle établit les facturations.

1 secrétaire général.

4 - Technique

5 agents communaux qui peuvent intervenir pour les manifestations de l'EMMS (non inclus dans le budget école de musique).

5 - Bibliothèque

Pas de bibliothèque interne à l'EMMS pour le classement des partitions.

Le CRD permet à nos professeurs la consultation et l'emprunt de partitions dans leur bibliothèque.

Objectif

Un classement des archives et partitions (rentrée des données et achat de matériel adapté : placards)

E - LA COMMUNICATION

- une brochure « inscription et fonctionnement » est disponible à partir du mois de juin pour les habitants de Sancé : 30 exemplaires en mairie, 20 à la bibliothèque, environ 930 Sancé Echos, 168 scolaires.

- un document « planning des manifestations » est distribué aux familles.

- « le journal de l'Ecole de Musique » sur 4 pages évoquant les projets passés et à venir. Il est distribué aux familles en janvier et en juillet.

- Affiches, tracts et programmes pour chacune des manifestations et articles dans le JSL.

- Sancé Echos, journal local trimestriel

- site internet, www.sance.fr avec 1 page réservée à l'école de musique.

- Passeport pour Sancé, livret d'accueil.

Organisation des espaces dédiés à l'information

Mairie, préfabriqué, Berlioz

1 petit tableau d'affichage dans la cour de la mairie (trop éloigné du préfa).

Pas de point central, ce qui multiplie les affiches, ne facilite pas la communication et occasionne une perte de temps.

Objectif

Un point d'information central

Signalétique

1 salle Berlioz signalée avec une affiche sur la porte

1 préfa non signalé

Une signalétique est prévue pour annoncer les manifestations de l'EMMS

Objectif

Une signalétique aux entrées du village

F - LES LOCAUX

1 - Pour l'enseignement et la direction

1 salle réservée à l'EMMS : salle Berlioz (50 m²) attenante à la mairie. (Salle FM, piano, instrument, chorale associative)

D'autres salles sont utilisées

- les préfabriqués derrière la mairie partagés avec le club des anciens, l'association « aux couleurs du temps », le club de tarot et le sou des écoles. (2 * 56 m²) pour les orchestres, percussions, cours d'instruments ou FM (5 jours par semaine)
- la salle du conseil municipal (2 jours par semaine)
- le bureau de M. Le Maire si la salle du CM est prise
- deux salles à l'école élémentaire (2 jours par semaine)
- le bureau des adjoints partagé avec la directrice (12 m²) (4 jours par semaine)

Salle du conseil : adaptée

Salle Berlioz : moyennement adaptée : résonance et tableau trop petit

Salles préfabriquées : non adaptées. L'état général des huisseries, sols et revêtements muraux, ne garantit pas un minimum de confort et de normes acoustiques, thermiques et hygiéniques.

Remarques :

- Observation portant sur la capacité et les limites actuelles de notre établissement à répondre aux exigences de l'ensemble des missions qui nous sont confiées, en terme d'accessibilité, de nombre de salles de cours, de salles d'orchestre, d'insonorisation et d'équipement des espaces.

- Aujourd'hui, les locaux ne sont plus suffisants pour répondre à l'ensemble des actions menées dans le cadre de nos missions et constituent un frein dans le développement de projets en direction du jeune public (salle d'éveil ou de FM équipée) ou de l'accompagnement des pratiques amateurs.

- Le manque de salles de cours nous contraint à des emplois du temps compliqués, sachant que la grande majorité de nos activités se déroule entre 16h45 et 21h, les mercredis de 9h à 20h30 ou les samedis de 9h à 11h.

- L'occupation des salles oblige certains professeurs à dispenser leurs cours dans deux salles différentes le même jour. Cette organisation a pour conséquence de rendre peu visibles certaines classes dans l'école et de causer différents problèmes d'organisation de cours et de bonne entente entre les agents. En effet, l'espace et l'acoustique des salles disponibles ne sont pas toujours adaptés aux disciplines enseignées, il demeure impossible pour l'enseignant de stocker en sécurité des instruments, parfois très coûteux, et de rassembler également, sur des étagères ou une armoire, les ouvrages pédagogiques nécessaires à ses cours. Et enfin les changements de salles occasionnent une perte de temps importante dans le suivi des cours.

- La polyvalence des salles ne permet pas d'équiper une salle de structures musicales spécifiques pour les cours d'éveil et de FM, ce qui limite l'enseignement dans ses explorations sonores avec les enfants. De plus pour le confort des enfants de 5 à 7 ans, il serait souhaitable d'installer un mobilier adapté à leur taille, permettant par la même occasion de créer un espace chaleureux et adapté à leur âge.

Objectif

Une réflexion sur un espace « école de musique » avec entre autres, espace accueil, salle des professeurs et en attendant Accès à la mairie après 17h30 ou accès photocopieur et téléphone

2 - pour les spectacles

- Salle Berlioz (avec piano) pour l'heure musicale, accueil public : 60 personnes.
- Salle des fêtes (3 possibilités) selon un calendrier établi avec toutes les associations de la commune.
 - o salle 100 personnes sans scène
 - o salle 200 personnes avec scène
 - o salle 300 personnes avec scène

Objectif

Organiser la mise à disposition de la loge Sud (elle est occupée par le matériel des associations sportives)

3 - parking

90 places

G - LES TARIFS pour 2009/2010

Tarifs annuels pour une année scolaire.

ENFANTS			SANCEENS (ou scolarisés à Sancé)		à partir de la 2 ^e inscription	
COURS	par trimestre	Annuel	par trimestre	Annuel	par trimestre	Annuel
FM +1/2h instrument (Cycle I)	49,88 €	149,65 €	47,39 €	142,17 €		
FM +3/4h instrument (Cycle II)	59,04 €	177,13 €	56,09 €	168,27 €		
1/2 instrument (Cycle I)	39,70 €	119,11 €	37,72 €	113,15 €		
3/4 instrument (Cycle II)	47,85 €	143,54 €	45,45 €	136,36 €		
Orchestre ou Chœur ou Eveil ou FM seule ou Ens percus ou Musiques Actuelles	20,36 €	61,08 €	19,34 €	58,03 €		

ADULTES			à partir de la 2 ^e inscription	
COURS	par trimestre	Annuel	par trimestre	Annuel
FM +1/2h instrument	62,10 €	186,29 €	58,99 €	176,98 €
FM +3/4h instrument	84,49 €	253,48 €	80,27 €	240,81 €
1/2h instrument seul	58,03 €	174,08 €	55,13 €	165,38 €
3/4h instrument seul	79,40 €	238,21 €	75,43 €	226,30 €
Orchestre ou FM seule ou Ens percus ou Musiques Actuelles	26,47 €	79,40 €	25,14 €	75,43 €

HORS CAMVAL

ENFANTS			à partir de la 2 ^e inscription	
COURS	par trimestre	Annuel	par trimestre	Annuel
Formation Instrumentale avec 1/2h instr	150,66 €	451,99 €	143,13 €	429,39 €
Formation Instrumentale avec 3/4h instr	178,15 €	534,45 €	169,24 €	507,73 €
Orchestre ou Chœur ou Eveil ou Ens percus ou FM seule ou Musiques Actuelles	62,10 €	186,29 €	58,99 €	176,98 €

ADULTES			à partir de la 2 ^e inscription	
COURS	par trimestre	Annuel	par trimestre	Annuel
Formation Instrumentale avec 1/2h instr	173,06 €	519,18 €	164,41 €	493,22 €
Formation Instrumentale avec 3/4h instr	202,58 €	607,75 €	192,45 €	577,36 €
Orchestre ou FM seule ou Ens percus ou Musiques Actuelles	80,42 €	241,27 €	76,40 €	229,21 €

ENFANTS			CAMVAL Hors SANCE	
COURS	par trimestre	Annuel	par trimestre	Annuel
Formation Instrumentale avec 1/2h instr	71,26 €	213,78 €	67,70 €	203,09 €
Formation Instrumentale avec 3/4h instr	83,48 €	250,43 €	79,30 €	237,91 €
Orchestre ou Chœur ou Eveil ou Ens percus ou FM seule ou Musiques Actuelles	29,52 €	88,57 €	28,05 €	84,14 €

ADULTES			à partir de la 2 ^e inscription	
COURS	par trimestre	Annuel	par trimestre	Annuel
Formation Instrumentale avec 1/2h instr	81,44 €	244,32 €	77,37 €	232,10 €
Formation Instrumentale avec 3/4h instr	95,69 €	287,08 €	90,91 €	272,73 €
Orchestre ou FM seule ou Ens percus ou Musiques Actuelles	37,67 €	113,00 €	35,78 €	107,35 €

H - LE PARC INSTRUMENTAL

Le parc est constitué d'instruments destinés

- à la location
- au prêt ponctuel
- au fonctionnement de l'EMMS.

Le parc existant évolue en fonction des besoins.

Objectif

Pour un bon déroulement des cours, envisager un remplacement du piano.

Parc existant

Catégorie	Année d'achat	Type	En euros
Percussions	1999	Xylo	748
		Batterie pearl	914
		Cymbale 14cm charleston	244
	2000	Cymbale 20 cm	320
		2001	Cymbale 14cm
	1 caisse claire		256
	2002	1 tabouret batteur	59
		2 synblocks	43
		4 shakers	20
		2 cloches	53
		1 stand percus	38
	2003	1 batterie - 1 cymbale	608
		1 attache 4 cloches	36
		1 bonus pack - 1 guiro	92
	2005	1 tabouret batterie	90
		1 set pour batterie - 1 cymbale	281
	2006	2 djembes	250
Agogo - perchette - champ - tambourin - baguette		134	
2007	Surdo - rebelo	385	
	2008	tambourim	331
Sonorisation	1999	Ampli laney	410
	2001	1 radio K7/CD	150
	2004	MD sony	392
	2005	1 radio K7/CD	75
	2006	1 table-2 retours-2 micros-2 pieds	1198
Eveil-IMS	2000	30 paires de claves	60
	2005	9 derboukas	78
	2006	9 tambourins-6 maracas-10 triangles	212
Orchestre	1999	6 pupitres noirs	88
	2002	7 pupitres métal	101
	2004	2 pupitres noirs	44
	2006	7 pupitres noirs	168
	2007	Siège assis debout	58
Piano	1994	1 piano droit	?
	1999	1 piano numérique (hs)	992
	2001	1 tabouret	103
	2003	1 synthé yamaha (école) + pied	?
	2005	1 synthé yamaha (orchestre) + pied	254
	2007	1 banquette	31
	2008	2 pianos numériques (orchestre)	1830
FM	2000	1 tableau	46
	2002	1 grand tableau	63
	2007	1 grand tableau	69
Trombone	2008	Trombone petite main	595
Saxophone	2008	Saxophone Baryton	3100
	2009	Pas d'achat	
Orchestre	2010	15 Pupitres	294
Piano		1 tabouret	150

Total par catégorie

Percussions	1999 à 2010	5045 €
Piano	1994 à 2010	3360 € + 1 piano droit (facture non retrouvée)
Sonorisation	1999 à 2010	2225 €
Eveil + IMS	2000 à 2010	528 €
Orchestre	1999 à 2010	753 €
Trombone	2008	595 €
Saxophone	2008	3100 €

TOTAL 15 606 € + 1 piano droit

II - PROJETS ET DEVELOPPEMENTS

A - LES MISSIONS

- le recrutement de nos élèves
- harmoniser les cycles avec les écoles de la CAMVAL
- structurer les départements, décrire les objectifs des ensembles obligatoires ou optionnels. (Orchestre pépinière, 1^{er} cycle, orchestre EMMS, musique de chambre, chœur d'enfants, ensemble de percussions, musiques actuelles, ensemble de guitares)
- répondre à la demande des élus, des usagers, respecter les conventions et s'adapter aux moyens financiers
- continuer le partenariat avec les écoles de la CAMVAL, concernant la pratique collective, la réflexion sur les programmes, l'évaluation
- développer les pratiques amateurs, que chaque élève trouve sa place au sein de l'ensemble
- susciter l'intérêt chez les ados à poursuivre les études musicales
- la formation des professeurs
- la diffusion

1 - le recrutement de nos élèves

- Structurer la « base » de notre école : l'éveil musical. (Réorganisation du cours avec les GS/CP et non plus avec les MS/GS)
- Ateliers de présentation d'instruments à la rentrée avec les scolaires (« toucher, essayer, jouer ») en collaboration avec nos professeurs.
- Participation de classes à nos concerts et mise en place de projets avec orchestre ou ensemble de classes instrumentales
- Déplacement de nos professeurs à l'école pour une présentation d'instruments ciblée avec l'étude d'une œuvre avec le Musicien Intervenant.
- Participation au forum des associations

2 - Harmonisation des cycles

1^{er} cycle

Structurer avec les écoles de la CAMVAL une offre d'enseignement du 1^{er} cycle comprenant la formation musicale, instrumentale, la pratique collective.

2^e cycle

Que l'Ecole de Musique Municipale de SANCÉ puisse délivrer le BEM (Brevet d'Etudes Musicales) avec obtention de 5 UV (Unité de Valeur) : instrumental, orchestre/initiation accompagnement, création, FM (2B), prestations publiques à la fin du 2^e cycle.

Les élèves ayant obtenu leur BEM peuvent ainsi se présenter en 3^e cycle au CRD. (cf règlement pédagogique)

3 - Les départements

- a) pépinière 1h jusqu'au Cycle IC/Cycle ID en fonction de l'âge et de l'aisance instrumentale
- b) 1^{er} cycle 1h à partir du Cycle IC/Cycle ID en fonction de l'âge et de l'aisance instrumentale
- c) orchestre EMM 1h30 fin du 1^{er} cycle, à partir de 14 ans
- d) musiques actuelles 1h effectif précis à définir avec le professeur pour 2010/2011
- e) initiation accompagnement/musique de chambre 0.5h obligatoire pour les pianistes ne participant pas aux orchestres. 2 professeurs ont chacun 0.5h de musique de chambre par semaine.

Objectif

Proposer un nombre d'heures plus important, pour les élèves en fin de Cycle 2, passant leur BEM. Car (0.5h *2 profs) réparties sur une vingtaine de pianistes ne permet pas un travail approfondi.

- f) chœur d'enfants 0.75h enfants du CP au CM2
- g) éveil musical 0.75h enfants de MS et GS
- h) ensemble de percussions 0.75h effectif réduit d'année en année

Objectif

Pouvoir accepter des ados ou adultes de l'extérieur.

- i) ensemble de guitares 1h30 d'ensemble une fois avant chaque petite vacance.

j) créations de classes à répartir sur 2010/2014

- La pratique du chant n'est pas assez présente à l'école, il manque un professeur de chant, compte tenu du travail vocal effectué avec le chœur d'enfants, les IMS et ainsi faire le lien avec les musiques actuelles et la chorale associative.

Objectif

Ouverture d'une classe de chant (2011)

- Afin de développer le département cordes frottées (actuellement 1 seule classe de violon), il serait nécessaire d'ouvrir une classe de violoncelle. Nos élèves ne peuvent se produire en ensemble cordes.

Objectif

Ouverture d'une classe de violoncelle (2013)

4 - Partenariat avec les écoles de la CAMVAL

Poursuivre le partenariat entre les écoles concernant les pratiques collectives (Big Band, Orchestre Atelier Jazz, rencontres d'orchestres...), les évaluations, le recrutement de professeurs communs...

5 - Développer les pratiques amateurs

- favoriser le rapprochement entre professionnels (professeurs de l'école, artistes invités, spectacles proposés par les communes voisines sur le territoire de la CAMVAL, et élèves amateurs).
- favoriser l'accès à la culture au plus grand nombre (partenariat avec le théâtre, la cave à musique, déplacement aux concerts voisins)
- favoriser les liens sociaux par la convivialité de l'ensemble
- faire du musicien amateur un musicien engagé sur le territoire
- aider le musicien à trouver sa place au sein de l'ensemble, qu'il prenne conscience de sa responsabilité au sein du groupe, et qu'il se sente intégré.

6 - Les adolescents

Susciter l'intérêt de l'ado à poursuivre ses études musicales :

- adapter les horaires
- échanger les idées sur le contenu du répertoire
- mettre en place le BEM
- mettre la salle préfa à la disposition de groupes répétant en autonomie

7 - La diffusion

- Régulièrement des manifestations sont organisées par l'EMMS. Il serait souhaitable que chaque élève se produise 2 fois au minimum dans l'année scolaire, 1 fois dans le cadre de son cours d'instrument et 1 fois avec son ensemble. Ces manifestations sont l'aboutissement d'un travail et sont facteurs de motivation et d'exigence pour lui et ses auditeurs. Egalement, le musicien doit apprendre à être à son tour spectateur. Respecter l'autre, l'écoute de l'autre.
- Ces manifestations sont proposées par l'EMMS en début d'année, ou par les écoles de musiques de la CAMVAL. Elles sont gratuites. Elles peuvent être des réponses à une sollicitation de la commune de Sancé, de ses associations ou partenaires du bassin mâconnais.

B - ORGANIGRAMME DU CORPS ENSEIGNANT

1 - Direction

Directrice Cécile BENOIT 12.25/20^{me} (61.25%)

Elle est responsable de l'établissement, de son fonctionnement.

Elle s'appuie sur une équipe de direction administrative, pédagogique et culturelle, dans laquelle les différentes spécialités artistiques sont représentées.

Elle conçoit, organise et s'assure de la mise en œuvre de l'ensemble du projet d'établissement, en concertation permanente avec l'équipe pédagogique et tous les partenaires externes concernés.

Elle propose un programme de formation continue en lien avec le projet.

Elle organise les études et les modalités de l'évaluation des élèves.

Elle suscite la réflexion et l'innovation pédagogiques.

Elle définit les actions de diffusion et de création liées aux activités d'enseignement et de sensibilisation.

Elle met en œuvre les partenariats dans le domaine culturel, éducatif et social, sur l'aire de rayonnement de son établissement.

Elle détermine les besoins de son établissement en personnel et propose le recrutement des enseignants.

Elle a en charge les interventions en milieu scolaire (7/20^{me}) et le chœur d'enfants (0.75/20^{me})

2 - Administratif et technique

Tâches administratives et techniques : édition de factures, gestion des contrats de travail, paies, appels téléphoniques vers les familles, accueil du public...

Le service technique participe à l'organisation des concerts (installation salle des fêtes, déplacement et entretien du matériel...)

Le personnel administratif et technique n'apparaît pas dans le budget de l'Ecole de Musique Municipale de SANCÉ.

La mairie fermant à 17h30, les professeurs n'ont plus accès au téléphone en cas d'urgence, ni à la photocopieuse pour les cours de FM.

Objectif

Mise en place d'une organisation avec les professeurs pour les photocopies et téléphone

Personnel

Secrétaire général des services
Direction de l'Ecole de Musique

François CHABERT
Cécile BENOIT

Personnel Administratif

Adjoints administratifs

Fatima LECLERCQ
Joëlle LAMBERET

Personnel Technique

Fernand CORREIA
Olivier PAGES
Christian SENAILLET
Robert LARGE
Valérie THOMAS
Jean Paul DARGAUD

Garde Champêtre

3 - Organigramme du corps enseignant en 2011

Département Culture Musicale			
Eveil Formation Musicale	Nathalie DORCIAC Laura SCHWAB Daniel BALAGUER	Formation Musicale Adultes	Isabelle SIMON
IMS	Cécile BENOIT		
Département VOIX			
Chœur d'enfants	Cécile BENOIT		
Département BOIS			
Flûte	Cécile GATEAU	Clarinette	Laura SCHWAB
Saxophone	Nicolas GATEAU		
Département CUIVRES			
Trompette	Daniel BALAGUER	Trombone	Vincent BOURGEOIS
Département CORDES			
Violon	Camille LECORCHE	Guitare	Dominique PFEFFERKORN Pascal MATHIS
Piano	Isabelle SIMON Laure HARANT		
Département Percussions			
Percussions	Daniel LAVILLE		
Département PRATIQUES COLLECTIVES			
Orchestre pépinière	Camille LECORCHE	Orchestre 1 ^{er} cycle	Nicolas GATEAU
Orchestre EMM	Nicolas GATEAU	Musiques actuelles	Daniel BALAGUER
Ensemble de percus	Daniel LAVILLE	Ens. de guitares	Dominique PFEFFERKORN
Initiation à l'accompagnement	Isabelle SIMON Laure HARANT	Chœur d'enfants	Cécile BENOIT

4 - LA FORMATION

CNFPT - CG - interconservatoires

- les métiers de la musique et les orientations : la direction, l'administration et les enseignants doivent répondre à un besoin d'information générale sur les métiers de la musique et proposer des conseils adaptés aux élèves, ou en lien avec un parcours personnel.
- l'éveil : formation essentielle pour l'accueil des petits dans les meilleures conditions.
- les troubles du DYS (dyslexie, dyspraxie, etc..)
- MAO (Musique Assistée par Ordinateur) : les professeurs devraient pouvoir répondre à un projet lié à la MAO, notamment au sujet de l'invention et de la composition

5 - PROJECTIONS BUDGETAIRES 2011 à 2014

Création d'heures

chant	2h/sem 3 750€ /an	2011 - 2014
violoncelle	2h/sem 3 750€ /an	2013 - 2014

III - BUDGET

A - BUDGET 2011

1-FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Frais de personnel	140 000.00 €	Participation familles	18 000.00 €
Salaires des professeurs titulaires et contractuels	140 000.00 €	Facturation de services aux familles	18 000.00 €
20 ans -concert nov 2011	720.00 €	Remboursement cours trombone Val Lam.	350.00 €
(6 musiciens * 80€)+50% charges	720.00 €	Remboursement mise à disposition d'un prof	350.00 €
Location Logiciel I-Muse + formation	1 582.00 €	Participation San'céO	200.00 €
Abonnement+ une formation facturation	1 582.00 €	aide partition projet trombone	50.00 €
Partitions CD	1 850.00 €	réceptions - goûters	150.00 €
partitions pour 15 classes	1 850.00 €	Subvention C.A.M.V.A.L.	16 182.00 €
Entretien matériel	620.00 €	(estimation)	16 182.00 €
accords piano	120.00 €	Subvention département	5 364.00 €
réparations diverses	500.00 €	(estimation)	5 364.00 €
Achat petits matériels	1 140.00 €		
Instruments éveil musical	150.00 €		
Instruments pour les scolaires	200.00 €		
Instruments Classe percussions	300.00 €	PARTICIPATION COMMUNALE	106 246.00 €
Enregistreur digital	340.00 €		
Pupitres	150.00 €		
Réceptions-goûters	150.00 €		
Fournitures pour après spectacles	150.00 €		
Abonnements	60.00 €		
médiathèque - lettre du musicien	60.00 €		
Décos spectacles	150.00 €		
	150.00 €		
Photos	70.00 €		
Photos des spectacles	70.00 €		
Financement Investissement	5 500.00 €		
TOTAL DEPENSES	146 342.00 €	TOTAL RECETTES	146 342.00 €

2-INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Achat de matériels	5 500,00 €	Prélèvement sur Fonctionnement	5 500,00 €
Achat d'un piano neuf	4 000,00 €	Subvention équilibre	5 500,00 €
Achat d'un placard rangement partitions	500,00 €		
Matériels de sonorisation	1 000,00 €		
TOTAL DEPENSES	5 500,00 €	TOTAL RECETTES	5 500,00 €

B - PREVISIONS 2012
1-FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Frais de personnel	140 000,0 €	Participation familles	18 000,00 €
Salaires des professeurs titulaires et contractuels	140 000,00 €	Facturation de services aux familles	18 000,00 €
20 ans	4 280,00 €	Remboursement cours trombone Val Lam.	350,00 €
location 2 pianos 1/4 queue	800,00 €	Remboursement mise à disposition d'un prof	350,00 €
soirée cabaret - lumière, sons, déco	1 000,00 €	Participation San'céO	200,00 €
(6 musiciens*80€) + 50%	720,00 €	réceptions - goûters (estimation)	200,00 €
soirée scolaires - sons, déco	1000,00 €	Subvention C.A.M.V.A.L.	16 182, 00 €
imprévus	760,00 €	(estimation)	16 182,00 €
Location Logiciel Muse + formation	900,00 €	Subvention département	5 364,00 €
Location	900,00 €	(estimation)	5 364,00 €
Partitions CD	1 850,00 €		
partitions pour 15 classes	1 850,00 €		
Entretien matériel	620,00 €		
accords piano	120,00 €		
réparations diverses	500,00 €		
Achat petits matériels	900,00 €		
Pupitres	150,00 €		
Eveil instruments	150,00 €		
Scolaires instruments	200,00 €		
Classe percussions	300,00 €		
Matériels audio	100,00 €		
Réceptions - goûters	150,00 €		
Fournitures pour après spectacles	150,00 €		
Abonnements	60,00 €		
médiathèque - lettre du musicien	60,00 €		
Décos spectacles	- €		
inclus 20 ans			
Photos	150,00 €		
Photos des spectacles	150,00 €		
Financement Investissement	3 200,00 €		
		PARTICIPATION COMMUNALE	108 814,00 €

TOTAL DEPENSES 148 910,00 €

TOTAL RECETTES 148 910,00 €

2-INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Achat de matériels	3 200,00 €	Prélèvement sur Fonctionnement	3 200,00 €
Instruments musique	1 700,00 €	Subvention équilibre	3 200,00 €
Placards rangement partitions	500,00 €		
Matériel de sonorisation	1 000,00 €		
TOTAL DEPENSES	3 200,00 €	TOTAL RECETTES	3 200,00 €

C- ACQUISITIONS DE MATERIEL A PREVOIR 2011 - 2014

Acquisitions de matériels à prévoir				
	2011	2012	2013	2014
Investissement				
Instruments musique	4 000,00 €	1 700,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Placards rangement partitions	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
Matériel de sonorisation	1 000,00 €	1 000,00 €	500,00 €	500,00 €
TOTAL	5 500,00 €	3 200,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
Fonctionnement				
Pupitres	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €
Eveil instruments	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €
Scolaires instruments	200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €
Classe percussions	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €
Matériels audio	340,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €
TOTAL	1 140,00 €	900,00 €	900,00 €	900,00 €

IV - ANNEXES

A - ORGANISATION PEDAGOGIQUE MUSIQUE

1 - L'éveil

Il est destiné à développer la sensibilité des plus jeunes.

L'éveil doit permettre de

- développer la curiosité, l'expression et le domaine de l'imaginaire de l'enfant
- former l'oreille le plus tôt possible, mettre en place des repères (par la perception, le vocabulaire) sur les phénomènes acoustiques et dans le monde des sons.
- favoriser les conditions qui permettent d'aborder par la suite des activités musicales plus spécialisées, vocales ou instrumentales.

Il est proposé pour les plus grands de choisir 4 instruments. Les enfants effectuent 2 visites par instruments (soit 8 visites) pendant les cours normaux.

2 - L'initiation instrumentale

À 7 ans (CE1), l'enfant peut commencer la formation musicale -1h- et l'instrument - 0.5h.

3 - Les études

a - 1^{er} cycle

Objectifs

- construire la motivation et la méthode
- choisir une discipline
- constituer les bases de pratique et de culture

Contenus

- travaux d'écoute et mise en place des repères culturels
- pratiques instrumentales ou vocales collectives
- pratique individuelle de l'instrument

Organisation

- éveil non obligatoire
- entrée à l'orchestre
- 2h30 de cours hebdomadaire (1h FM, 1H Orchestre, 0.5h instrument)

Evaluation

- contrôle continu
- l'examen de fin de 1^{er} cycle donne un accès au 2e cycle

b - 2^e cycle

Objectifs

- Contribuer au développement artistique et musical personnel en favorisant notamment une bonne ouverture culturelle
- L'appropriation d'un langage musical et acquisition des bases d'une pratique autonome
- La capacité à tenir sa place dans la pratique collective et participer aux activités proposées par l'école de musique

Contenus

- Travaux d'écoute
- Acquisition de connaissances musicales et culturelles en relation avec les pratiques du cursus
- Pratiques vocales et instrumentales collectives
- Pratique individualisée - 0.75h
- Possibilité d'élaborer un cursus personnalisé non diplômant

Evaluation

- Contrôle continu, dossier de l'élève
- Examen final (BEM) : Cycle conclu par le brevet de fin de 2^e cycle qui donne accès au 3^e cycle pour le parcours à orientation professionnelle au CRD de Mâcon
- Attestation validant les enseignements suivis dans le parcours.

V - L'EVALUATION DU PROJET

Dans un premier temps, cette évaluation sera mise en place sous forme de tableaux de bords et de rapports d'activités annuels.

Dans un deuxième temps, elle pourra conduire à un travail d'analyse des documents et de suivi de l'activité au sein du conseil pédagogique, du conseil d'établissement.

Ces outils et ce travail devant offrir une lisibilité de l'action de l'école auprès des collectivités, de l'équipe pédagogique, des partenaires et des parents d'élèves.

Le présent Projet d'Etablissement est approuvé par chaque professeur de l'Ecole de Musique Municipale de SANCÉ le.....

BENOIT Cécile
Directrice

BALAGUER Daniel
Classe de Trompette
Musiques Actuelles

BOURGEOIS Vincent
Classe de Trombone

LAVILLE Daniel
Classe de Percussions

SIMON Isabelle
HARANT Laure
Classe de Piano
Accompagnement

LECORCHE Camille
Classe de Violon
Orchestre Pépinière

PFEFFERKORN Dominique
MATHIS Pascal
Classe de Guitare

GATEAU Cécile
Classe de Flûte

GATEAU Nicolas
Classe de Saxophone
Orchestres

SCHWAB Laura
FM
Classe de Clarinette

DORIAN Nathalie
FM Eveil